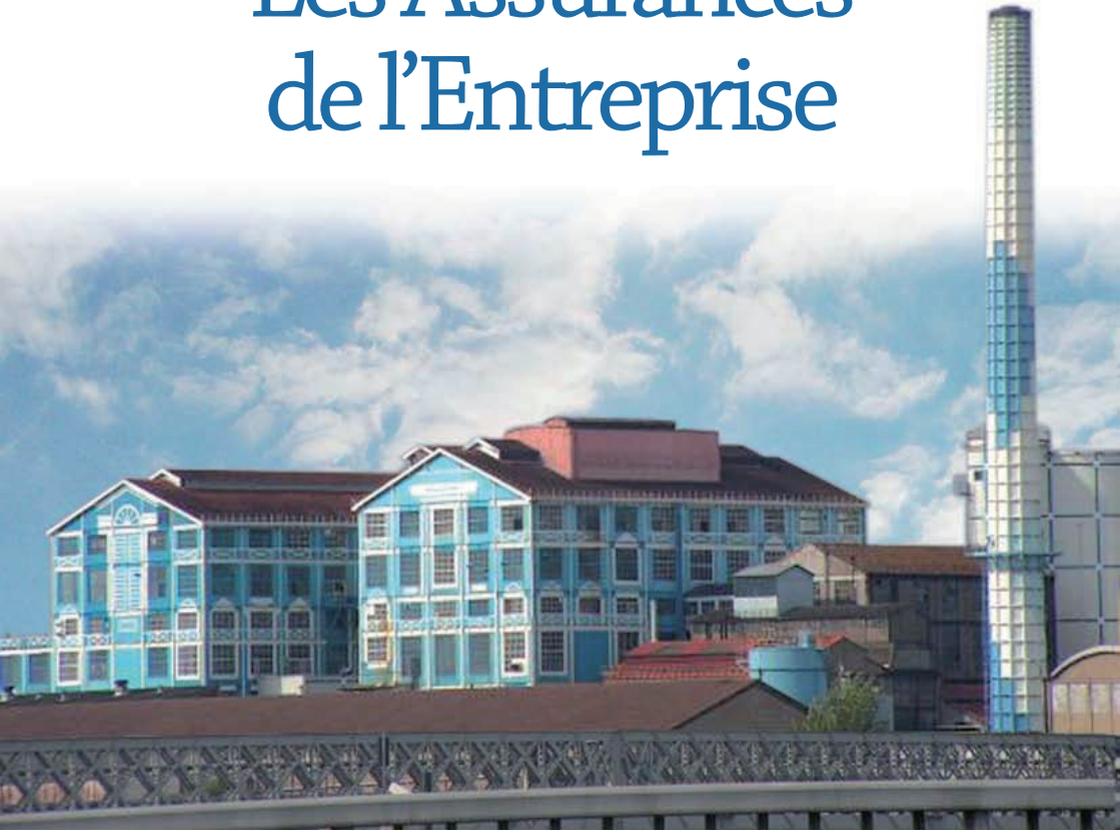




ASSURANCES LEGRAND



# Les Assurances de l'Entreprise



# VOUS N'ÊTES PLUS SEUL FACE A VOS RISQUES, MAITRISONS-LES ENSEMBLE !

## » Nos Garanties

### » L'EXPERIENCE :

25 ans d'expérience sur la place de Nantes nous ont permis de développer notre technicité, notre expertise et nos conseils au service des Entreprises. Aujourd'hui, plus de 2500 clients nous font confiance dans des domaines de compétences aussi variés que l'industrie, l'ingénierie, le négoce, le transport et les services.

## Nos Atouts

### » LA DIMENSION HUMAINE :

Celle du dialogue et de la proximité. Notre connaissance du tissu économique régional fait de nous votre interlocuteur privilégié. Grâce à notre proximité, nous sommes en contact permanent avec nos clients et suivons leur évolution.

### » LES PRESTATIONS :

Notre technicité et notre expertise sont là pour vous aider à évaluer les risques liés à votre activité. Avec vous, nous identifions vos besoins afin de faire les choix nécessaires à la protection des hommes, la préservation de la production, la sauvegarde de l'activité. Nous garantissons un accompagnement et un suivi, de la souscription du contrat à la gestion du sinistre. Nous proposons aux entreprises des garanties efficaces, capables de répondre aux besoins qui sont les leurs.

### DOMMAGES AUX BIENS :

Nous vous proposons une offre optimisée et sur mesure pour protéger votre outil de travail. Celle-ci mettra en avant :

- La clarté des garanties souscrites : incendie, dégâts des eaux, vol, vandalisme, dommages électriques, ....
- L'étendue des engagements : montants assurés, durées des couvertures, seuils et conditions d'intervention, ...

### PERTES D'EXPLOITATION :

Ces contrats proposent à l'entreprise les solutions pour retrouver une situation financière identique à celle qu'elle connaissait avant le sinistre.

Ils garantissent la baisse du chiffre d'affaire ou son arrêt, et les frais supplémentaires occasionnés.

### RESPONSABILITE CIVILE :

L'évolution permanente de la jurisprudence et du droit accentue la mise en cause de la responsabilité civile des entreprises. Ce contrat permet d'être défendu et garantit l'entreprise en cas de mise en cause de sa responsabilité.

### RECOUVREMENT DE CREANCES COMMERCIALES :

Pour vous protéger des impayés clients en France ou à l'International, et optimiser l'action de vos forces de vente, l'Assurance crédit vous libère du recouvrement des impayés, et préserve votre rentabilité. Partenaire de votre développement, l'assureur crédit vous accompagne dans la gestion de votre poste clients.

### BRIS DE MACHINES :

Protéger le matériel de production et de gestion contre le bris, la destruction ou la détérioration accidentelle est la base du contrat Bris de machines.

Les conséquences du bris seront aussi assurées par des garanties pertes d'exploitation.

### MARCHANDISES TRANSPORTEES :

Qu'il s'agisse de matières premières, de produits finis importés ou de la livraison chez vos clients, l'assurance des marchandises transportées sécurise les échanges de l'entreprise et permet d'être indemnisé sur la valeur réelle du bien et non sur un forfait au colis ou au poids.

### RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS :

Cette garantie protège les biens personnels du chef d'entreprise ou des dirigeants contre une action en responsabilité individuelle ou solidaire dans l'exercice de leurs fonctions.

### PROTECTION JURIDIQUE :

Le contrat de Protection juridique sécurise l'équilibre économique de l'entreprise et vous permet d'anticiper les risques par la prise en charge des dépenses de justice.

### FLOTTE :

Quel que soit le type de la flotte de l'entreprise et votre activité, nous assurons l'ensemble de vos véhicules, y compris le véhicule du dirigeant, ainsi que la protection de vos chauffeurs.

### COLLECTIVE SANTE :

Parce que la santé de votre entreprise est indissociable de celle des hommes et des femmes qui la font prospérer, les contrats Groupe vous permettent de mettre en place, pour vos salariés, une couverture santé assurant une excellente prise en charge des remboursements de soins.

# » Nos Engagements

## LE DIAGNOSTIC :

Nous vous aidons à identifier les risques, à en analyser leurs causes et leurs conséquences. Nous participons à leur évaluation lors des visites de risques, pour instaurer un dialogue qui contribuera à la mise en conformité des installations ou à l'amélioration des conditions d'exploitation. Nous examinons les assurances souscrites et en faisons une analyse objective.

## L'EXPERTISE :

Forts de notre expérience dans tous les domaines industriels, nous répondons aux besoins qui sont les vôtres, par un éventail de garanties adaptées et compétitives. Les entreprises qui nous font déjà confiance en témoignent. Nous proposons des contrats « sur mesure » couvrant exclusivement vos besoins et votre situation.

## LE CONSEIL :

Nous vous aidons à faire les choix nécessaires, à prendre les mesures les mieux adaptées à l'économie de votre entreprise. Face aux risques, il s'agit de trancher. L'assurance est un moyen, mais il y en a d'autres qui s'offrent à vous. Nous citons par exemple : la prévention, les mesures de protection, le partage des risques. Ces phases de diagnostic et de conseil optimisent vos programmes d'assurances.

## LE SERVICE :

A chaque événement, nous intervenons immédiatement. Nous nommons les experts, si nécessaire, et nous attachons à prendre toutes les mesures pour sauvegarder vos intérêts comme votre activité. A tout moment, nous répondons présents en toutes circonstances. Nous sommes votre partenaire pour vous accompagner tout au long du processus d'assurance.

Téléchargez gratuitement  
l'application Flashcode et accédez  
directement à notre site Internet en  
scannant ce code QR avec votre smartphone.

